

HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DES MEMBRES DE LEURS RESEAUX PRIS EN CHARGES
PAR LE GROUPE

	DELOITTE & ASSOCIES				Xavier TOUITOU			
	Montant		%		Montant		%	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007	2008	2008
AUDIT								
<input type="checkbox"/> Commissariat aux comptes, Certification, examen des comptes individuels et consolidés (2)	47.300	42.050	100%	100%	15.000	15.000	100%	100%
<input type="checkbox"/> Missions accessoires								
Sous-total	47.300	42.050	100%	100%	15.000	15.000	100%	100%
AUTRES PRESTATIONS, LE CAS ECHEANT * (3)								
<input type="checkbox"/> Juridique, fiscal, social								
<input type="checkbox"/> Technologies de l'information								
<input type="checkbox"/> Audit interne								
<input type="checkbox"/> Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
<i>Sous-total</i>								
TOTAL	47.300	42.050	100%	100%	15.000	15.000	100%	100%

Le déséquilibre d'honoraires entre les cabinets DELOITTE et TOUITOU s'explique par le fait que le cabinet DELOITTE détient le mandat de toutes les filiales du Groupe alors que le cabinet TOUITOU n'est chargé que des Sociétés IT LINK et IT LINK System.